

# Domaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

## Le fond de l'air ne peut être que politique

Il y a vingt-cinq ans, le peuple et les cantons, à une écrasante majorité, confiaient à la Confédération la tâche de protéger l'environnement. Le quart de siècle écoulé, même s'il révèle des progrès indéniables, illustre la difficulté de traduire les principes en actes. Les principes, c'est leur force, gommant les conflits au profit d'une harmonie abstraite qui ne peut que susciter l'adhésion: qui oserait affirmer qu'il est légitime de mettre en péril les bases mêmes de la vie sur la planète, l'eau, l'air, le sol, les ressources naturelles? Leur concrétisation au contraire met en jeu des intérêts substantiels et impose des sacrifices immédiats plus facilement perçus que les avantages espérés à terme.

La protection de l'environnement n'a pas échappé à la difficile gestation qui, de la déclaration d'intention, fait naître une politique. Quatorze années se sont écoulées jusqu'à la mise en vigueur de la législation d'application. Et si le niveau des exigences et la densité de la législation ont fait de la Suisse un pionnier en la matière, les tergiversations et les lacunes dans la mise en oeuvre de cet arsenal légal ont conduit à des résultats mitigés. Pourquoi ce succès très relatif?

La sensibilité écologique varie fortement selon la conjoncture économique. L'environnement reste un souci de riches, le luxe que peuvent se payer les sociétés qui connaissent une croissance soutenue. Que le ciel vienne à se couvrir et l'ordre des priorités change aussitôt, tous les sondages d'opinion le confirment. Ainsi le premier projet de loi sur l'environnement, plus incisif et plus cohérent que le texte actuel, a succombé au choc pétrolier de 1973 et à la récession qui a suivi. Alors que le débat législatif qui traînait en longueur au début des années 80, a connu une soudaine accélération quand s'est imposé le thème du dépérissement des forêts. Actuellement, dans l'échelle des préoccupations des politiques et de l'opinion, la protection de l'environnement a cédé la place au chômage et à la stagnation économique; les Verts en ont fait l'amère expérience électorale ces derniers temps.

Agir pour un environnement de qualité, c'est inmanquablement mettre en question des comportements, des privilèges, des intérêts. Pas étonnant dès lors que chacun cherche à éluder ses responsabilités quand menacent des mesures concrètes. Les industriels se prévalent des investissements consentis pour réduire leurs émissions polluantes et montrent du doigt le trafic routier. Les automobilistes à leur tour, forts de leur légitimité catalytique, accusent les poids lourds. Et si l'écologisation de l'agriculture fut si largement acceptée ce 9 juin, c'est bien sûr parce qu'on en est resté au principe, mais aussi parce que ce principe engage au premier chef la petite minorité que représentent aujourd'hui les paysans.

Responsable aussi du succès très relatif de cette politique, la manière de s'attaquer aux problèmes: sectorielle, réglementaire, bureaucratique. Le législateur continue de privilégier des prescriptions multiples et détaillées dont le respect reste difficile à contrôler et qui engendrent des coûts parfois prohibitifs. Plus grave: rien n'incite à faire mieux que le règlement quand cela est économiquement et techniquement possible. La Confédération commence maintenant à introduire des taxes d'orientation, plus souples et plus efficaces, mais elle se heurte à l'opposition de l'économie aux prises avec la concurrence internationale.

La protection de l'environnement n'est pas une mode qui a saisi les sociétés riches de la fin de ce siècle. Elle s'inscrit dans la lente prise de conscience que, dans un monde fini, notre avenir dépend d'une nouvelle forme de développement, maîtrisé et durable. La politique à mettre en oeuvre ne peut plus simplement limiter les dégâts les plus graves. Dorénavant elle doit infléchir toutes les activités de l'Etat, dans une conception cohérente qui inclut la dimension économique. Une comptabilité exhaustive et transparente, prenant en considération tous les coûts actuels et futurs des activités humaines, montre qu'une telle politique est tout simplement affaire de survie. JD

(VOIR LE DOSSIER EN PAGE 2)

# La poutre des électriciens

*La coalition de la gauche, des verts et des députés des cantons de montagne a eu gain de cause. A l'avenir, les producteurs d'électricité verseront une redevance de 80 francs par kilowatt installé aux collectivités publiques dont ils utilisent l'eau.*

(jd) La houille blanche rapportera quelque 140 millions supplémentaires aux régions alpines. Des moyens bienvenus quand on sait que les mesures d'économie de la Confédération touchent durement ces régions: moins d'argent pour les routes, les chemins de fer privés, l'aide aux investissements; suppression d'emplois au Département militaire fédéral, pour ne citer que ces exemples.

## Commerce ou marchandage?

Les organisations patronales et les sociétés d'électricité se sont opposées à cette hausse et des rumeurs de référendum courent. L'adaptation du montant de la redevance induirait une augmentation du prix de l'élec-

tricité nuisible à l'économie. En réalité la redevance représente environ 2% du coût de l'électricité. Par contre, au cours de la dernière décennie, les marchands d'électricité ont augmenté leur prix de 35%. Il faut donc chercher ailleurs les raisons du coût helvétique de l'électricité et les moyens d'en modérer la hausse.

## Consommateur captif

Le marché de l'électricité est un marché de monopoles: dans chaque région, parfois même chaque ville et bourgade, un seul distributeur fait face aux consommateurs qui n'ont d'autre choix que de payer le tarif imposé. Cette absence de concurrence favorise des prix surfaits par rapport au coût de production et une gestion peu soucieuse de réduire les frais d'exploitation. Perfectionnisme technique, suréquipement et achats au prix fort peuvent être répercutés sans autre sur le consommateur. A noter que nombre de distributeurs, par le biais de leurs bénéfices, alimentent directement les caisses des collectivités publiques: en l'occurrence, consommateur rime avec contribuable.

Ajoutons que les électriciens ont constamment misé sur une croissance de la consommation, quand ils ne l'ont pas stimulée. Ils se retrouvent aujourd'hui avec des contrats à long terme pour des quantités d'électricité supérieures à la demande. Comme le marché international est saturé, ils doivent revendre à perte. D'où le paradoxe qui voit augmenter le prix exigé du consommateur captif dans une situation d'abondance.

## Diversifier et décentraliser

Les solutions? Une rationalisation de la distribution par réduction drastique du nombre des distributeurs avec par conséquent des économies d'échelle dans la gestion. Une gestion confiée à des personnes compétentes et non à des politiciens en fin de carrière récompensés par un fauteuil d'administrateur; une politique active d'encouragement aux économies dans la consommation; une diversification et une décentralisation des sources d'approvisionnement qui permettent de réagir plus soupagement aux variations de la demande.

Les sociétés d'électricité disposent d'une marge largement suffisante pour amortir la hausse de la redevance hydraulique sans mettre en péril l'économie helvétique. Avant de dénoncer la paille de la redevance, qu'ils s'occupent de la poutre de leur propre gestion. ■

## Dossier de l'édito

- Le 6 juin 1971, le peuple (93% de oui) et tous les cantons acceptent un nouvel article constitutionnel sur la protection de l'environnement. Cette même année, l'Office fédéral pour la protection de l'environnement voit le jour, qui deviendra plus tard l'Office de l'environnement, des forêts et du paysage.
- La loi d'application entre en vigueur en 1985, à la suite de conflits violents avec les cantons et les milieux économiques.
- Si on peut noter des améliorations substantielles dans les émissions industrielles et une baisse sensible du taux d'anhydride sulfureux dans l'air, la production de CO<sub>2</sub> liée à la combustion des énergies fossiles reste préoccupante, tout comme celle d'ozone atmosphérique.
- Le trafic routier ne cesse de se développer, ce qui contrecarre les effets positifs des améliorations techniques apportées aux véhicules à moteur.
- Dès 1997 entreront en vigueur des taxes d'orientation sur les composés organiques volatils et l'huile de chauffage extra-légère. Mais le parlement a refusé d'assujettir à de telles taxes les engrais chimiques et les pesticides. La taxe sur le CO<sub>2</sub> qui doit permettre de réaliser les engagements pris par la Suisse au sommet de Rio en 1992 est toujours dans les tiroirs de l'administration.
- Le peuple et les cantons, contre l'avis des autorités, ont accepté l'initiative de Rothenthurm (1987), le moratoire nucléaire (1990) et l'initiative des Alpes (1994).

# Non à une politique déflationniste

## LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Dans la période de crise de l'entre-deux-guerres, le gouvernement fédéral s'était engagé dans une politique de déflation dont la baisse des salaires des fonctionnaires fédéraux constituait l'une des mesures principales. Une proposition de réduction de 7,5% pour une année fit l'objet d'un référendum demandé par les principales organisations de travailleurs avec l'appui massif de 325 622 citoyens. Le 28 mai 1933, avec une très forte participation de 80,5%, le peuple refusa le projet gouvernemental par 505 190 voix contre 411 536. Malgré ce résultat négatif, les autorités fédérales décidèrent par deux fois une réduction de 7,5% dans le cadre des mesures d'urgence prises pour lutter contre la crise.

Ce texte est tiré de *Aux urnes, citoyens, 75 ans de votations fédérales en Suisse par l'affiche*, de Jean Meylan, Philippe Maillard, Michèle Schenk, éditeur André Eiselé, 1977, Lausanne.

(ag) Des facteurs déflationnistes importants pèsent sur l'économie suisse: le franc élevé et la réduction des dépenses publiques. Les CFF proposent dans cette situation une réduction des salaires réels et la non-compensation du renchérissement, ce qui est une autre manière de réduire les salaires réels. On dit que la Confédération prendra des mesures identiques. Naturellement l'économie privée s'inspirera de cet exemple lors des négociations salariales de l'automne. Un troisième facteur déflationniste renforcera donc les effets déjà concordants des deux premiers.

En vue du débat considérable qui va s'engager, deux repères. Avant-guerre, la Suisse a vécu une expérience délibérée de déflation.

Elle a maintenu une parité du franc à un cours trop élevé, ne dévaluant qu'en 1936. Elle a proposé en 1932-33 une baisse des salaires de 7,5% repoussée en référendum, mais réintroduite et même amplifiée par arrêtés urgents. Ces remèdes n'apportèrent pas de guérison; en 38-39 la crise s'aggravait à nouveau lorsqu'éclata la guerre. L'autre repère à signaler est celui de l'effet psychologique, dont on connaît l'importance en économie. L'annonce, avant toute négociation avec le syndicat, d'une telle mesure, les protestations justifiées, vont amplifier le premier effet, négatif, d'annonce. Comment veut-on dans ces conditions que la consommation reparte? ■

## SÉCURITÉ SOCIALE

# Coordonné ou spontané?

(ag) C'est souvent une explication facile et paresseuse d'imaginer que les réactions à telle donne politique sont orchestrées dans l'ombre. A droite, à gauche, on aime imaginer des comploteurs. Ils agiraient avec ou sans fil. Ils seraient téléguideurs ou marionnettistes.

De fait, il est naturel que des gens préconditionnés réagissent de manière identique. Dans un stade de football quand le goal est inscrit dans les buts le chœur des supporters crie sans attendre un mot d'ordre. Les réactions politiques tiennent parfois du réflexe conditionné. C'est la politique vulgaire; mais elle permet d'économiser l'hypothèse du Grand Complot.

Toutefois, l'offensive actuelle contre l'Etat social dépasse la simple coordination spontanée de gens mus par les mêmes convictions. Cela mérite un rappel.

Vorort publie, dans les 24 heures qui suivent, un communiqué. Ces Messieurs travaillent-ils le dimanche? Puis interviennent tous les relais, les prises de position des partis, des associations, des médias y compris la campagne acharnée de *Blick*. Maintenant la relève est prise par le Redressement national qui publie dans la presse (NZZ 22.6) des encarts publicitaires qui, par infographie, démontrent la croissance des dépenses sociales, avec pour slogan: cela ne peut pas durer comme ça! Et de lancer un appel de fonds pour cette campagne dite d'information.

Toutes les armes et tous les relais sont donc utilisés. L'engagement est trop bien coordonné pour être le seul effet du hasard ou de la simultanéité des réactions conditionnées. Si ce n'est pas un complot, c'est une campagne. ■

## Chronologie

Les positions du Vorort sont depuis longtemps connues par des manifestes, des bulletins. Le refus d'alourdir, pour financer le social, les charges de l'économie est une thèse répétitive. Points de fixation: la ratification de la Charte sociale européenne, le projet d'assurance-maternité, la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. Au printemps, alors que le rapport interdépartemental sur le financement du social va sortir, *La Vie économique* (mai 90) éditée par l'OFIAMT, du Département de l'économie publique, ouvre ses colonnes à l'ancien patron des patrons Heinz Allenspach pour une revue critique de la problématique sociale. Le rapport interdépartemental (Intérieur, Finances, Economie publique) est transmis à la suite d'une fuite au *SonntagsBlick*. Le

Le Redressement national fait notamment apparaître par des colonnes juxtaposées que les dépenses pour la prévoyance professionnelle ont passé (1980-1994) de 13 milliards à 43 milliards. C'est l'effet de la généralisation du second pilier et non d'une croissance sur la même base. Cette épargne, financée aussi par les salariés, est réinvestie dans l'économie. On ne peut pas à la fois se féliciter de la «capitalisation» des retraites et utiliser en épouvantail l'importance des montants accumulés.

La réponse des salariés devrait être d'organiser la gestion paritaire de l'épargne du second pilier comme le prévoit la loi et à travers ces centaines de milliards de peser sur l'orientation de l'économie.

# Elsine, Lénine, Rumine

**Comment crée-t-on une université? Par exemple l'université de Lausanne en 1890. Il y faut de l'argent. Un legs fera l'affaire.**

## RÉFÉRENCE

Laurent Tissot, *Politique, société et enseignement supérieur dans le canton de Vaud*, Payot, Lausanne, 1996, 399 p.

(jg) Gabriel de Rumine, fils de nobles russes installés à Lausanne, meurt sans descendance en 1871 et lègue une partie de sa fortune à la ville afin qu'elle soit destinée à la construction d'un «édifice d'utilité publique». Le testament précise qu'il faut attendre 15 ans et le doublement de la somme par les intérêts. Une commission de dix membres, choisie à parité parmi les professeurs de l'Académie et les magistrats de la ville devra prendre une décision. Avouons à notre grande honte que nous n'avions jamais réalisé que Rumine, comme Eltsine, Lénine et Boulganine, mais bien sûr, est un nom russe!

L'Académie, maintenant. Les Vaudois prétendent volontiers que leur université date du XVII<sup>e</sup> siècle. En réalité, l'académie fondée par les Bernois est une école avec des cours obligatoires, un cursus orienté vers la formation de pasteurs et de juristes. Pas de recherche, ni cette liberté académique dont les universités allemandes donnent l'exemple et qui fascinent tant au 19<sup>e</sup> siècle. Et puis les autres cantons créent des alma mater après l'échec d'un projet d'université suisse en 1832. Zurich dès 1833, Berne l'année suivante créent leurs établissements sur le modèle allemand auquel se rallie Bâle, seule vraie ville universitaire traditionnelle.

En Suisse romande, Genève transforme son académie en université en 1872. L'université de Fribourg ouvre ses portes en 1890. Le corps professoral genevois s'inquiéta énor-

mément de l'ouverture d'une université à Lausanne et surtout d'une faculté de médecine dont la ville du bout du lac était dépourvue. Au Grand Conseil genevois, James Fazy affirma tout crûment que Genève devait se hâter de se doter d'une telle faculté «si nous ne voulons pas que le canton de Vaud nous devance». L'heure n'était pas à la collaboration intercantonale.

Dans le canton de Vaud, les radicaux, surtout Louis Ruchonnet, poussent à la création d'une université. C'est l'heure du darwinisme triomphant. Dans une lettre à Eugène Rambert du 10 octobre 1886, Ruchonnet écrit: «Pour nous, devenir université..., c'est tout simplement le *Struggle for life*». L'exemple du bout du lac l'obsède. «Depuis que Genève est universitaire, le mot *académie* va se perdant». Les oppositions ne manquèrent pas. Les journaux de la campagne la menèrent à grand train. Ainsi le *Courier de la Broie* inquiet face à l'arrivée d'étudiants allemands écrit en 1888: «A mesure que les étudiants allemands acquerront davantage la connaissance du français, nos Vaudois, déjà si faibles en cette matière, s'imprégneront davantage des goûts, des moeurs, voire des expressions tudesques». Voilà donc comment l'on crée une institution dans le canton de Vaud: une lointaine invasion bernoise, un héritage russe, une jalousie bien comprise face aux Genevois et un peu d'anglomanie. Citoyens, encore un effort... ■

## Oublié...

(cfp) Dans les années 30, le Parti socialiste suisse était le premier parti de Suisse. Or, en 1938, il n'y avait pas de fonctionnaire socialiste parmi les 193 plus hauts commis de la Confédération.

En 1955, il y en avait deux sur 280. Enfin, en 1969, troisième période choisie par Ulrich Klöti pour une étude sur la haute administration fédérale, il y en avait 10 sur 411. Et pourtant la «formule magique» pour la répartition des sièges au Conseil fédéral existait depuis 10 ans. C'est bien la preuve que le socialisme est plutôt absent des hautes sphères administratives, même si certains critiquent chaque nomination d'un socialiste à une fonction administrative importante.

Des enquêtes ultérieures n'ont pas sensiblement modifié les chiffres de la première enquête de la fin des années 60.

Référence: Ulrich Klöti, *Die Chefbeamten der schweizerische Bundesverwaltung*, Francke Verlag, Berne, 1972.

## Respect des conventions collectives, exigence de l'Etat

(ag) Les étudiants ont boycotté, un jour durant, les cafétérias et restos de Dorigny pour protester contre les conditions faites au personnel de service. Interrogé, le rectorat a répondu que les relations du concessionnaire avec son personnel était une affaire privée. Erreur! Pour les adjudications et les concessionnaires, l'Etat a l'obligation de veiller à ce que les conventions collectives soient respectées et que les versements aux assurances sociales soient correctement effectués. C'est valable à Dorigny comme ailleurs. On s'étonne aussi que la presse puisse annoncer que du personnel travaille au noir sans qu'il y ait réaction de l'autorité. Une interpellation serait justifiée pour que soient établis les faits et rappelés les principes. ■

# La classe ouvrière n'ira pas au paradis universitaire

*Huit auteures et auteurs universitaires d'Alternative Solidaire, émanation de Solidarités, analysent la direction que prend le système de formation suisse. Ils condamnent l'emprise grandissante des milieux économiques.*

## RÉFÉRENCES

Alternative Solidaire, *Quand le marché fait école, La redéfinition néo-libérale du système de formation suisse. Enjeux, conséquences et ripostes*, Editions d'en bas, Lausanne, 1996, 199p.

Morris et Vittorio (dessin), Bob de Groot (scénario), *Rantanplan: les cerveaux*, Lucky productions, 1996, Givrins, 46 p.

(cp) La récession économique mène à la remise en cause de valeurs apparemment acquises: égalité des chances, liberté de choix dans les études. Les auteurs réfutent l'argument des «caisses vides» qui justifie les restrictions budgétaires: l'endettement des collectivités publiques se serait très peu aggravé et resterait en dessous des normes européennes.

Vu l'engorgement de la voie académique et le fait qu'une grande part des emplois créés sont peu qualifiés, les milieux bancaires et certains milieux patronaux demandent de favoriser les «élites intellectuelles», de restreindre l'accès à l'université et de diriger les viennent-ensuite vers des formations plus pratiques (les HES). Par des méthodes comme le numerus clausus, la hausse des taxes d'inscription, une politique des bourses plus restrictive.

Alternative Solidaire s'attaque également à ces mesures. (La plupart des étudiants venant de milieux privilégiés, il pourrait pourtant sembler normal que ceux-ci paient une taxe, maigre contrepartie à des avantages certains. Réflexe corporatiste ou crainte fondée? Réponse dans les futures conditions d'exemption de cette taxe pour les étudiants d'origine modeste.)

## Des secteurs rentables et masculins

Les HES, «universités pour les apprentis», sont présentées comme une solution intermédiaire entre l'université et son parent pauvre, la formation professionnelle. Mais elles suscitent une série d'inquiétudes: quelles seront les modalités de passage d'une filière à l'autre; prévues pour les décharger, les HES ne vont-elles pas se créer au détriment du budget des unis et n'intéresser au fond qu'une minorité des apprentis, – le gros des troupes étant condamné à rester les laissés-pour-compte? Les HES seront centrées sur certaines branches techniques utiles aux milieux économiques, en tout cas sur des secteurs rentables et... masculins. Les femmes sont tout particulièrement menacées par cette redéfinition; les chambres ne veulent pas donner le label HES aux écoles dans les domaines de la santé, du social, de la pédagogie, où il y a majorité de femmes...

Avec le financement par les entreprises des branches qui leur sont utiles, viendra fatalement le recul des sciences sociales et de l'esprit critique; viendra aussi un danger d'uniformisation: ce qui n'est pas directement

utile, rentable, ce qui est gênant risque bien d'être éliminé ou amenuisé.

## Un retour de l'économie au politique

Surmontées les ritournelles du jargon marxouniversitaire («dominants/dominés», «classe dirigeante», qui ne sont d'ailleurs pas définis) et l'avalanche de citations récoltées chez l'ennemi (bulletins patronaux, bancaires), ce livre ne manque pas d'intérêt. Il souligne les injustices qui perdurent dans le système scolaire, et il replace le débat sur le système scolaire au centre du village politique. Car le bât blesse là: le rôle de l'école est central et le débat passe du politique, affaire de tous, à l'économique, intérêt de quelques-uns.

Les auteurs, quittant la position défensive, lancent le débat sur une future école, repensée à partir des besoins individuels et sociaux, visant à accroître la culture générale du plus grand nombre, donnant une formation générale pour répondre aux changements technologiques, une école qui puisse, et l'argument est de taille, aider à exercer une citoyenneté plus consciente.

Pour poursuivre la démocratisation des études: gratuité de la formation, établissement d'un système national des bourses d'étude, formation unifiée jusqu'à la fin du secondaire supérieur, formation continue publique et salariée, effectifs de classes réduits, formation critique et épiciène, seraient financés par une politique fiscale centrée sur les hauts revenus, les produits des capitaux, des économies dans le secteur militaire. Voilà un vieux débat joliment relancé ■

## Couché... Averell!

Dessin standard, scénario pauvre, textes insipides, voilà le nouveau *Rantanplan*.

La morale nous intéresse, par contre. Un savant invente une pilule qui fait augmenter le Q.I. Il l'expérimente sur les deux créatures les plus bêtes de l'ouest: Averell et Rantanplan. Le chien ne progresse guère, mais le Dalton oui, qui utilise aussitôt sa nouvelle intelligence à monter des escroqueries... jusqu'à l'administration de l'antidote qui le remette à sa place. Le parallèle amusant avec l'instruction des classes dangereuses et les restrictions budgétaires est le seul intérêt de cette BD.

L'INVITÉ

# Débattre des valeurs qui fondent notre action

DENIS MÜLLER

professeur à l'Université de Lausanne

## RÉFÉRENCES

Norberto Bobbio, *Droite et gauche. Essai sur une distinction politique*, traduit de l'italien, Paris, Le Seuil, 1996

Société franco-japonaise des sciences de l'éducation, *Nouvelle approche sur les valeurs de l'éducation*, Tokyo, Japon, juin 1995

Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto-Aubier, 1995

Denis Müller, «Un autre rapport aux valeurs», in *De l'éducation morale*, (Cahiers Binet Simon), Toulouse, 1993, 3-4, p.107-114

Denis Müller, «Quelle justice? Quelle sélection? Quelle démocratie?», in *La Sélection*, Cours général public 1994-1995, Publications de l'Université de Lausanne, Payot, Lausanne 1995, pp. 109-124

Dans les discussions éthiques actuelles, aussi bien nationales qu'internationales, le risque existe d'une surenchère moralisatrice lourde de bien des désillusions. Des esprits souvent bien intentionnés multiplient les appels à la conscience éthique et à l'affirmation de valeurs fortes, voire incontestables, sans se rendre compte qu'une telle attitude peut s'avérer contreproductive.

Non pas que l'insistance sur des valeurs de référence ne doive pas être soutenue. Mais il en va du discours sur les valeurs comme du discours sur la démocratie ou plus généralement sur l'éthique elle-même : à force d'être répété et ressassé, il ressemble à une monnaie usée et défraîchie, difficilement transmissible et reconnue.

### Les valeurs sont-elles de droite?

Quand nous convoquons des valeurs qui nous sont chères et qui nous paraissent constitutives de nos liens sociaux, savons-nous bien de quoi nous parlons, et sommes-nous disposés à en débattre ouvertement ?

Naguère, la phraséologie autour des valeurs avait la réputation d'être de droite. Qui ne se souvient de la funeste trilogie pétainiste «Patrie, famille, travail» ? Aujourd'hui, les valeurs semblent être devenues, sinon un thème réservé à la gauche, du moins un espace de délibération démocratique ouvert à chacun(e). Les réflexions récemment conduites par la philosophe française Dominique Méda au sujet du travail, cette «valeur en voie de disparition», sont d'une grande portée, renouvelant les travaux pionniers d'un André Gorz sur les métamorphoses du travail.

Mais on voit bien aussi que le travail ne saurait constituer comme tel une valeur; à l'instar de la famille et, pourquoi pas, de la patrie (au moins dans le sens du patriotisme constitutionnel de Jürgen Habermas), le travail apparaît comme un indéniable lieu de redéfinition et de concrétisation de valeurs aussi essentielles que la liberté, la justice, l'égalité, la solidarité, le sens de la vie ou l'estime de soi. C'est bien grâce au jeu des valeurs auquel nous tenons que le travail, malgré sa crise actuelle, demeure un enjeu de réalisation et d'expression, un test de reconnaissance et de lien social absolument capital.

### La liberté, valeur de gauche?

A bien y réfléchir, les valeurs n'existent qu'au pluriel. Dès que vous vous fixez sur une seule valeur, vous l'amputez de sa dynamique et de sa créativité; les valeurs sont relatives les unes aux autres, selon une ordonnance subtile, qui

fait justement l'objet des débats actuels.

La gauche, dont je me réclame, a trop souvent abandonné à la droite la liberté ou, plus concrètement, les libertés individuelles ou même le droit à la propriété. Je suis d'avis que nous avons urgemment besoin, aujourd'hui, d'une nouvelle défense et illustration de la liberté, comme valeur première et point de départ d'une vraie politique démocratique.

### De l'égalité à l'égalitarisme

L'originalité du socialisme réside avant tout dans la manière dont il tente d'articuler la valeur fondamentale de la liberté et les valeurs corrélatives de la justice, de la solidarité et de l'égalité.

Comme le montre brillamment Norberto Bobbio, la gauche possède une faculté particulièrement développée de mettre en évidence le thème de l'égalité. La théorie de la justice traite des libertés individuelles sous l'angle et dans la perspective d'une égalité de principe entre chacun. Mais ce souci de l'égalité propre à la gauche risque souvent de virer en égalitarisme. C'est ici que la problématique de la justice sert de mise en garde permanente et de correctif concret.

### Indispensable contestation

A la différence de la droite (ou des droites), la gauche (le socialisme, avant tout) ne pense pas que les inégalités entre les hommes soient naturelles; étant le résultat de l'histoire et de l'action humaines, elles sont susceptibles d'être critiquées, corrigées et réduites. L'éthique sociale correspondant à une telle pensée politique sera toujours une éthique réflexive et critique, et non l'application pure et simple de principes immuables et prétendus naturels.

On ne saurait donc se contenter d'affirmer nos valeurs de *préférence*, qui demeurent subjectives et peuvent devenir arbitraires; pour que se constitue un commun discours éthique de *référence*, il importe de discuter en permanence les valeurs, leur agencement et leur corrélation critique. Ainsi, même si, comme socialiste, j'adhère à une certaine «constellation de valeurs» qui balise mon action, je ne puis prétendre clore le débat et me replier sur un îlot de certitudes. L'éthique telle que je la conçois est toujours à remettre en chantier; elle s'avère capable d'auto-critique. De même, l'adhésion socialiste, si elle ne veut pas devenir dogmatique, se nourrira toujours de la contestation interne et externe des repères qui la fondent. C'est d'ailleurs probablement la seule chance de renouvellement du socialisme en ces temps de vacillation doctrinale et idéologique. ■

# L'indispensable dimension sociale de la modernisation

## RÉFÉRENCE

Chantal Balet Emery,  
«Suisse: innover ou passer  
la main», *Journal de  
Genève*, 20 juin 1996

(jd) Chantal Balet Emery est secrétaire romande de la Société pour le développement de l'économie suisse. Elle défend donc le point de vue des milieux patronaux. L'avenir économique de la Suisse dépendra de l'audace, de la souplesse et de la capacité d'innovation dont nous saurons faire preuve, affirme-t-elle (voir marge). Malheureusement l'antienne patronale qu'elle entonne, même rejouée à l'envi, se révèle bien pauvre dès lors qu'il s'agit d'affronter les problèmes de la société helvétique.

Mme Balet Emery dénonce l'attitude de repli, le passéisme et le perfectionnisme étouffant qui entravent les adaptations nécessaires. Voyez, dit-elle, la nouvelle loi sur le travail attaquée en référendum, alors même qu'elle introduit plus de souplesse dans l'organisation du travail, condition nécessaire au maintien et à la création d'emplois. Voyez l'initiative populaire visant à interdire l'exportation de matériel militaire et d'équipements à double usage qui va pénaliser sévèrement nos entreprises par des contrôles administratifs et des contraintes. Voyez encore l'initiative qui veut bannir le génie génétique alors que la recherche suisse excelle dans ce domaine. Le goût de l'innovation, l'audace, la souplesse, l'ouverture ont construit notre prospérité, conclut-elle, nous devons continuer dans cette voie.

### Le refus du compromis

Nous ne pouvons que partager une telle conclusion. Mais les exemples cités confirment hélas l'étroitesse de la perspective patronale, une perspective dont on voit mal en quoi elle est porteuse d'avenir.

Chacun de ces exemples illustre la volonté du patronat et de ses relais politiques d'imposer leur point de vue et de n'accepter aucun compromis: pas d'obligation de compenser en temps le travail de nuit et du dimanche dont on sait pourtant qu'il porte atteinte à la santé et à la vie sociale; refus de la solution médiane proposée par le Conseil fédéral qui, en matière d'exportation d'armes, donne la priorité à l'intérêt du pays; pas de prise en considération des craintes qu'exprime une partie de la population à l'égard du génie génétique.

Comment imaginer qu'on puisse ainsi dynamiser l'économie par des coups de force, en ignorant délibérément les exigences élémentaires de dignité, d'éthique et de sécurité, alors que l'effort de modernisation du pays implique la participation et le soutien de tous? Quel écho peut espérer rencontrer cet appel à la souplesse, à l'audace et à l'in-

novation quand les destinataires n'y perçoivent qu'insécurité croissante, péjoration des conditions de vie, chômage? Quand les auteurs de cet appel n'hésitent pas à prôner l'allègement de l'imposition des hauts revenus au détriment des moins bien lotis?

La modernisation du pays, l'adaptation de ses structures économiques sont une tâche indispensable mais douloureuse. Les sacrifices exigés, plus de souplesse, plus de mobilité notamment, doivent être équitablement répartis. Sans cette conviction de l'équité respectée, sans reconnaissance des partenaires et des adversaires, sans dialogue débouchant sur des solutions équilibrées, la Suisse restera une société bloquée. A voir l'intransigeance croissante du patronat, son manque d'une souplesse que par ailleurs il prêche, il y a de quoi se faire du souci pour l'avenir du pays. ■

## En coulisses

Après le lamento romand et l'écho venu d'une Suisse orientale qui se sent délaissée par sa puissante et distante voisine des bords de la Limmat, voilà que la métropole zurichoise elle-même commence à se plaindre: pauvreté massive, locaux administratifs et commerciaux de plus en plus vides, etc. Pensez donc, les prix des immeubles et des mètres carrés sur la Bahnhofstrasse ont déjà chuté de moitié. Res Strehle, ancien meneur du Mouvement des jeunes reconverti dans le journalisme économique, a raison de s'interroger: faudra-t-il refaire le parcours du Monopoly, qui culmine traditionnellement à la Paradeplatz?

Parlant d'encouragement à l'innovation, Rudolf Walser, membre de la direction du Vorort, assure "que les entreprises suisses ont toujours le courage d'entreprendre et d'innover". Et d'ajouter, vaguement menaçant et quelque peu cynique: "leurs nouveautés ne verront toutefois pas nécessairement le jour en Suisse". Autre illustration du partage international du travail: Edwin Somm, patron pur et dur et bientôt retraité de chez ABB, hausse les épaules quand on lui fait remarquer que désormais la grande maison de Baden occupe à peine plus de personnes (13 000) que sa jeune filiale polonaise (10 000). Il ne serait pas surpris qu'ABB occupe un jour 50 000 personnes en Chine. C'est beau, l'intelligence non émotive primaire.

COURRIER

# L'échec d'un dialogue

(*réd.*) Luc Thévenoz et Jean-Pierre Bossy, administrateur délégué et président du Conseil d'administration de *Domaine Public SA*, s'expriment à titre personnel à propos d'un article paru dans notre rubrique «Médias», qui concernait la récente affaire du *Courrier*.

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédaction:  
Claude Pahud (cp)  
Géraldine Savary (gs)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (ag)  
Jacques Guyaz (jg)  
Yvette Jaggi (yj)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Forum: Denis Müller  
Composition et maquette:  
Claude Pahud  
Jean-Luc Seylaz  
Géraldine Savary  
Secrétariat:  
Murielle Gay-Crosier  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
85 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

Rapportant la décision de la Société catholique romaine de Genève de subventionner *Le Courrier* sous condition d'un changement de rédacteur en chef, *DP* (n°1261) estime que les «cathos du bout du lac» sont sortis de leur rôle de «donateurs», dont la seule liberté serait de retirer leur soutien à un journal dans lequel ils sont de moins en moins nombreux à se retrouver. Les choses ne sont (malheureusement) pas aussi simples.

Il se trouve que *Le Courrier* fut fondé il y a 128 ans par des catholiques genevois. Par beau temps comme par tempête, la communauté catholique l'a depuis lors porté à bout de bras. Comme abonnés, mais aussi par leur contribution ecclésiastique (impôt volontaire), ces mêmes catholiques ont permis au dernier quotidien d'opinion de tenir la rampe jusqu'à aujourd'hui, bien après que *La Vie protestante* ou *La Voix ouvrière* eurent cessé de paraître chaque jour.

Longtemps, *Le Courrier* fut démocrate-chrétien parce que catholique. Au cours des quinze

dernières années, il a su s'ouvrir à l'œcuménisme. Parallèlement, il a découvert et accepté le pluralisme politique des chrétiens et cessé de prétendre traduire la foi dans une option partisane. Les chrétiens de gauche ont la doctrine sociale de l'Eglise.

La communauté catholique peut légitimement attendre du quotidien qu'elle a d'abord créé à son seul usage, puis ouvert à d'autres courants de pensée religieuse ou politique, que celui-ci ne devienne pas un instrument de disension qui juge, tranche et condamne. La condition assortissant la subvention était sans doute maladroite. Dans une large mesure, elle est l'aveu de l'échec d'un dialogue entrepris en 1988 déjà. Mais c'est faire un très mauvais procès que d'y voir l'intention de mettre à mort un journal auquel les «cathos du bout du lac» n'ont jusqu'ici jamais refusé leur contribution, quand bien même il n'est plus tout à fait le leur.

Luc Thévenoz, Genève  
Jean-Pierre Bossy, Genève

COURRIER

## Qu'est-ce au juste qu'une police préventive?

Pour *DP* n° 1260 «Qui fait l'ange fait la bête», les partisans de la suppression de la police politique préventive seraient naïfs et irréalistes.

La police préventive agit *par définition* avant qu'il y ait soupçon de l'existence d'un délit ou de la préparation d'une activité criminelle. Elle observe clandestinement sur l'avant-scène de l'avant-scène de la criminalité, autrement dit dans la salle du public où nous sommes tous. Immanquablement, elle enquête sur une foule d'innocents.

La nouvelle loi sur la sécurité intérieure dit que seules les activités de terrorisme, d'extrémisme violent ou de renseignements illicites sont susceptibles de provoquer l'intervention de cette police préventive. Autrement dit, cette police est chargée de détecter la terreur et la violence politique avant même que celles-ci ne fassent l'objet d'un soupçon de préparation. Elle se basera donc sur les idées et les opinions, celles que le conformisme dominant considère comme dangereuses pour la démocratie. Rien de nouveau dans la nuit de la police clandestine.

Si aujourd'hui la gauche politique et syndicale n'est plus espionnée de manière aussi sys-

tématique, on le doit aux changements politiques qui se sont produits (la chute du mur de Berlin, l'indignation de l'opinion mondiale, à l'encontre des polices politiques de la guerre froide). Ces changements donnent l'occasion historique à la Suisse de supprimer la police politique. Les activités politiques, lorsqu'elles sont criminelles (terreur, violence, corruption), doivent être poursuivies énergiquement et efficacement. Cette tâche incombe à la police ordinaire, à la police judiciaire, à la justice ordinaire. Nous n'avons pas besoin d'une police politique spéciale ou d'un procureur d'exception, si nous voulons à la fois plus d'efficacité contre le crime et plus de liberté pour les innocents.

Au contraire, voter pour la loi sur la sécurité intérieure, ce serait restaurer définitivement une police politique qui a passé de l'accumulation laborieuse des papiers, des fiches et des dossiers à la toile d'araignée des banques de données informatiques.

Ni anges, ni bêtes, essayons simplement de ne pas disperser les forces de la police et, en même temps, de gagner plus de démocratie.

Nils de Dardel, Berne